



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des Lettres

Comparer les Littératures en langues européennes (CLE)

Groupe de recherche interuniversitaire et international

Vade-mecum

pour
l'étudiant et le chercheur
en

Littératures comparées

www.unil.ch/leuc

version du 14 février 2018

SOMMAIRE

I. Projets de recherche	3
1. Titre	3
2. Sujet choisi	3
3. (ou 4.) Hypothèse(s) de travail	3
4. (ou 3.) Corpus	3
5. Méthode(s)	3
6. Esquisse du plan	3
7. Annexes	4
8. Références bibliographiques	4
II. Rédaction et mise en forme	5
1. Page de titre	5
2. Mise en page	5
3. Résumé	5
4. Expression	5
5. Table des matières	5
6. Citations	5
7. Notes	6
8. Relecture	6
9. Reddition	6
III. Recherches bibliographiques	7
1. Bibliothèque Cantonale Universitaire (BCU)	7
2. Bases de données	7
3. Bibliothèques numériques	8
4. Autres sources d'informations	8
IV. Travaux écrits	9
1. Etapes du travail écrit	9
2. Délais et calendrier	9
3. Critères d'évaluation BA	10
4. Critères d'évaluation MA	11
V. Examens	12
1. Délais de remise des dossiers	12
2. Durée et déroulement des examens	12
VI. Mémoire	12
1. Page de titre	12
2. Ordre de présentation	12
3. Longueur et impression	12
4. Dépôt	12
5. Soutenance du mémoire	12
VII. Pages de titre	13
1. Page de titre pour les projets et travaux	13
2. Page de titre pour les mémoires	14

I. PROJETS DE RECHERCHE

Dans ce qui suit, nous vous donnons un canevas pour l'établissement de divers types de projets de recherche : travail de séminaire, dossier d'examen, projet de mémoire ou projet de thèse. Vous êtes tenu d'élaborer un tel projet pour ces différentes étapes. Vous serez amené à faire plusieurs versions afin de l'améliorer. Le projet devra tenir sur 2 à 3 pages (en Times 11, interligne 1,5 pt), et contenir, en plus, une bibliographie et éventuellement une annexe avec les textes et/ou images du corpus difficilement accessibles ou d'autres documents (traductions de travail par exemple). Les éléments ci-dessous sont destinés à vous aider dans l'élaboration de son projet et à mieux structurer votre propos. Nous vous demandons de reprendre les titres et intertitres des points indiqués ci-dessous dans le projet.

1. Titre

Le titre indique la problématique, la question ou la thèse générale du travail. Le sous-titre précise le corpus étudié et/ou l'approche adoptée. Le titre est provisoire pour le projet et peut être modifié avant de rendre le travail rédigé.

Ex.1 :

« L'histoire avec sa grande hache ». Trois façons de l'affronter par l'écriture : *Lessico familiare* (Natalia Ginzburg), *W ou le souvenir d'enfance* (George Perec) et *Kindheitsmuster* (Christa Wolf) »

Ex.2 :

« Perséphone ravie aux enfers. (R)écrire les mythes sous l'oppression : Yannis Ritsos et Sándor Weöres »

Ex.3 :

« L'impact du genre. *La tumba de Antígona* de María Zambrano, (r)écriture de Sophocle »

2. Sujet choisi

- Décrivez de façon concise le sujet choisi. Résumez en quelques lignes la problématique que vous voulez explorer.
- Définissez tous les termes utilisés dans le titre. Si votre titre comporte des termes utilisés dans le discours théorique (comme par exemple « dialogue intertextuel » ou « généricité »), citez les références précises et prenez position en précisant comment vous entendez les utiliser.

3. (ou 4.) Hypothèse(s) de travail

Votre travail doit formuler une hypothèse que votre analyse comparative devra étayer.

4. (ou 3.) Corpus

- Quels sont les critères de sélection de votre corpus en fonction du sujet et de votre hypothèse ?
- Donnez une description succincte des textes et œuvres de votre corpus. Il ne s'agit pas de faire des résumés, mais de décrire les caractéristiques des textes choisis (énonciatives, génériques, thématiques, stylistiques, etc.) et de justifier leur choix par rapport à l'hypothèse formulée.
- Si votre sujet exige la prise en compte d'un corpus plus large que celui que vous pouvez analyser en détail, vous pouvez le considérer comme un « corpus secondaire ».

5. Méthode(s)

- Quel est l'apport de la **comparaison** comme méthode pour votre sujet ?
- Quels sont les **plans de comparaison** que vous voulez construire pour votre analyse ?
- Explicitez la conception de la langue et du fonctionnement de l'œuvre littéraire qui sous-tend votre choix.

6. Esquisse du plan

- Indiquez les étapes de votre argumentation sous forme d'un plan de travail avec titres et intertitres.
- Le plan donnera lieu ultérieurement à votre table de matières.

7. Annexes

Les annexes contiennent des textes et/ou images de votre corpus inédits ou difficilement accessibles, des traductions de travail ou encore d'éventuels schémas et tableaux explicatifs. Ajoutez les textes de votre corpus dans l'édition à laquelle vous recourrez selon entente avec votre assistant.e ou professeur.e.

8. Références bibliographiques

Les références bibliographiques sont présentées en interligne 1, i.e. simple, avec un retrait négatif de 1 cm pour chaque nom.

Pour les sites internet, indiquez l'URL de la page et la date de la dernière consultation entre parenthèses après la référence.

a. Œuvres

Ce sont les œuvres sur lesquelles porte votre travail ; elles sont présentées en ordre alphabétique selon les noms d'auteurs. On donnera l'année de la première parution entre crochets. Il est parfois nécessaire de subdiviser les œuvres entre 1) le corpus principal (les textes analysés en détail) et 2) le corpus secondaire (les textes « satellites » qui ne font pas l'objet d'une analyse approfondie, mais sont néanmoins nécessaires pour la compréhension de votre propos ou exigés par votre sujet).

BAUCHAU, Henry [1997] : *Antigone*, Arles, Actes Sud, 1999.

DUPUIS, Sylviane [2009] : *Cantate à sept voix*, Le Grand-Saconnex, Editions Le miel de l'ours.

Film : *Blancanieves* [2012], dir. Pablo Berger, France/Espagne.

b. Études

Les études sont présentées en ordre alphabétique selon les noms des critiques, date de l'étude entre parenthèses, en distinguant les livres et articles seulement par l'emploi des italiques pour les livres et des guillemets pour les articles.

Dans le cas de plusieurs études d'un même auteur, elles seront classées en ordre chronologique, de la plus ancienne à la plus récente.

Exemples pour une monographie :

ADAM, Jean-Michel & HEIDMANN, Ute (2009) : *Le texte littéraire. Pour une approche interdisciplinaire*, Louvain-la-Neuve, Bruylant.

HEIDMANN, Ute & ADAM, Jean-Michel (2010) : *Textualité et intertextualité des contes. Perrault, Apulée, La Fontaine, Lhéritier...*, Paris, Editions Classiques Garnier.

Exemple pour un article dans une revue (si pas encore publié, mention « A paraître » en lieu et place de l'indication des numéros de page) :

COUTAZ, Nadège (2012) : « Le roman *Antigone* de Bauchau à l'épreuve de la traduction. Dialogue avec son édition mexicaine », *Revue Internationale Henry Bauchau* 4, Presses Universitaires de Louvain-la-Neuve, p. 114-129.

Exemples pour une contribution dans un ouvrage collectif :

PHILIPPE, Gilles (2013) : « Quelques réflexions sur l'idée de stylistique historique », in Claire Badiou-Monferran (dir.), *La Littérarité des belles-lettres. Un défi pour les sciences du texte ?*, Paris, Classiques Garnier, p. 269-283.

c. Ouvrages de référence

Il s'agit des dictionnaires, encyclopédies, etc., en ordre alphabétique selon les titres.

Dictionnaire d'analyse du discours (2002), sous la direction de Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, Paris, Seuil.

Enzyklopädie des Märchens : Handwörterbuch zur historischen und vergleichenden Erzählforschung (1975 →), hrsg. von Kurt Ranke, Red. Lotte Baumann, Ines Köhler [et al.], Berlin, New York, W. de Gruyter.

The Oxford Companion to Fairy Tales (2000), Jack Zipes ed., Oxford, Oxford University Press.

II. REDACTION ET MISE EN FORME

Chaque étudiant.e en *Littératures comparées* a un profil différent selon les disciplines et les langues qu'il souhaite mettre en relation. Afin que nous puissions vous aider dans la correction de vos travaux, il est indispensable que vous utilisiez une page de titre comme celle décrite au chapitre VII pour tous les documents que vous rendez dans le cadre des enseignements en *Littératures comparées*.

Lorsque vous entreprenez un travail (travail écrit de séminaire, projet de recherche pour le mémoire, pour la thèse) ou que vous passez un examen en *Littératures comparées*, vous devez soumettre un projet à votre enseignant.e, selon les indications données au point 1. Une fois que votre projet est accepté, vous pouvez passer à la rédaction. Votre travail doit être conforme aux exigences de la mise en forme.

1. Page de titre

Conformez-vous à l'exemple donné au chapitre VII.

2. Mise en page

Veillez ajouter des marges de 3 centimètres en haut, en bas et à gauche de la page, de 4 centimètres à droite. L'interligne est de 1,5. Le corps d'écriture est de 11 pt (Times). N'oubliez pas de structurer votre texte en paragraphes (avec retrait positif de 1 cm pour la première ligne du paragraphe), chapitres, sous-chapitres (avec intertitres) et de numéroter les pages (sauf la page de titre).

3. Résumé

Un bref résumé (*abstract*) de votre travail (10-15 lignes) doit figurer en première page (après la page de titre).

4. Expression

Evitez l'utilisation du pronom « nous » au profit de « je ».

5. Table des matières

La table des matières, qui reprend les titres des chapitres et les sous-titres de votre travail, se situe au début. Elle renvoie aux pages correspondantes dans le travail. Vérifiez que les titres et intertitres correspondent exactement à ceux qui sont donnés à l'intérieur du travail, de même pour les numéros de pages.

Titre du travail

I. Titre de chapitre

1. Intertitre

1.1. Sous-titre

1.2. Sous-titre

2. Intertitre

2.1. Sous-titre

2.2. Sous-titre

II. Titre de chapitre

III. Titre de chapitre

6. Citations

La manière de citer dépend de la longueur de votre citation :

- **Si vous citez un mot** : dans un travail écrit en français, s'il s'agit d'un mot en langue étrangère, le mot est d'abord rendu en français, entre guillemets, ceci pour maintenir la fluidité de votre phrase. Le mot en langue originale doit néanmoins être cité entre guillemets ou en italique dans une parenthèse qui suit le mot français.

Ex : Ils présentèrent leur théorie sur la « poésie populaire » (« *Volkspoesie* »)/(*Volkspoesie*).

- **Si vous citez une phrase de moins de 3 lignes** : la citation est également insérée entre guillemets dans le texte et citée en langue originale s'il s'agit d'une phrase indépendante (avec la traduction en français entre parenthèses). La citation est rendue en français si elle fait partie de votre phrase (dans ce cas, la citation en langue originale est à mettre entre parenthèses).
- **Si vous citez plusieurs phrases ou une phrase qui excède 3 lignes** : la citation ne doit plus apparaître dans le fil du texte mais sous forme de pavé, sans guillemets, c'est-à-dire dans un paragraphe en retrait à droite avec un interligne 1 et un corps de caractère plus petit (10 pt). Le texte est toujours cité en langue originale. La traduction doit être donnée sous la citation originale s'il s'agit d'une source, mais en note en bas de page s'il s'agit d'un texte critique. Exceptions à discuter. Le nom du traducteur/de la traductrice doit être indiqué en note lors de la première occurrence et en bibliographie.
- **Si une citation est tronquée** : on le signale à l'aide de crochets [...]. Lorsqu'elle est modifiée, on le signale également :
Ex : « Les gens se mirent à crier tout haut [qu'elle] était une ogresse ».
- **Lorsqu'une idée est tirée d'un ouvrage ou d'un article** : la référence doit toujours être donnée en note.
- **Dans tous les cas, les références bibliographiques** doivent renvoyer d'une façon abrégée à la bibliographie en mentionnant l'auteur, **le titre abrégé** (en italique pour les ouvrages, entre guillemets pour les articles) et le numéro de page selon le modèle suivant (éviter *op. cit.*, *id.*, *ibid.*, etc.) :
Ex : « Il estoit une fois un Roi & une Reine, qui estoient si faschez de n'avoir point d'enfans, si faschez qu'on ne sçauroit dire » (Perrault, *Histoires ou contes*, p. 10).
- Les références bibliographiques se rapportant au corpus doivent être intégrées directement dans le texte à la suite de la citation. Les autres références bibliographiques doivent être mises en note.
- Pour les films, en plus de la référence du titre, il convient d'indiquer le minutage de la scène (TC pour *Time Code*). Par exemple : *Blancanieves*, TC : 01 : 16 : 13.

7. Notes

Les notes donnent une information intéressante ou utile mais qui apparaît secondaire par rapport à l'argumentation principale. Elles sont placées sur la même page que leur appel de note (placé avant la ponctuation), en bas de page et non en fin de travail. Elles ont un interligne 1 et un corps de caractère plus petit que ceux du texte (10 pt). Elles sont numérotées de façon continue.

8. Relecture

Avant de rendre votre travail, il est vivement conseillé de prendre le temps de donner votre texte à lire à des collègues, ami.e.s ou membres de votre famille.

9. Reddition

Nous vous prions d'envoyer par e-mail votre travail écrit, en format word et pdf, à votre/vos enseignant.e(s) responsable(s). En plus, nous vous demandons de déposer une version papier reliée de votre travail écrit dans la boîte à lettres de votre enseignant.e, respectivement dans les boîtes à lettres de vos enseignant.e.s.

III. RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES

Les suggestions suivantes vous aident à établir la bibliographie des textes et ouvrages critiques pertinents pour votre sujet de recherche.

1. Bibliothèque Cantonale Universitaire (BCU)

La première étape incontournable est la consultation des collections de la BCU sur votre sujet ou auteur. Commencez par les rayons de la BCU en libre-accès. Accédez ensuite aux différents catalogues de la BCU par les liens suivants :

- site général de la BCU : <http://www.bcu-lausanne.ch>
- Réseau vaudois des bibliothèques RENOUVAUD :
http://renouvaud.hosted.exlibrisgroup.com/primolibweb/action/search.do?vid=41BCULIB_VU1¹
- Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale RERO Explore² :
https://explore.rero.ch/fr_CH/rero
- Réseau suisse Swissbib³ : <https://www.swissbib.ch/>
- PerUnil (périodiques) : <http://www2.unil.ch/perunil/pu2/>

2. Bases de données

L'étape suivante permet d'élargir la recherche à d'autres bibliothèques ou bases de données suisses et étrangères pour connaître l'état actuel des recherches dans votre domaine.

Marche à suivre pour accéder aux bases de données internationales disponibles depuis le site de la BCU :

Pour un accès depuis l'extérieur du campus, utilisez le réseau sécurisé de l'UNIL :

1. Insérez l'adresse <https://crypto.unil.ch> dans votre navigateur puis entrez votre nom d'utilisateur/utilisatrice ainsi que votre mot de passe (identique à ceux que vous utilisez pour accéder à votre compte Exchange). Vous entrez alors dans un site sécurisé.
2. Saisissez l'adresse de la BCU <http://www.bcu-lausanne.ch> dans le champ supérieur droit et cliquez sur « parcourir ». Vous vous retrouvez sur le site de la BCU via le serveur sécurisé.

Pour un accès depuis le campus, allez directement sur le site de la BCU :

3. Dans le menu déroulant en haut à droite (accès aux catalogues), cliquez sur « Bases de données ». Vous entrez sur la page de la BCU donnant une liste des ressources électroniques disponibles (bibliographies, textes en ligne, dictionnaires, revues spécialisées, etc.).
4. Trois possibilités de recherche vous sont offertes : recherche d'une base de données par discipline, par catégorie ou par mot du titre. Pour commencer une recherche, il est préférable de chercher sous « discipline », par exemple : « Langues et littératures modernes ». Si vous connaissez le nom de la base bibliographique (ex. MLA) ou des revues scientifiques (ex. JSTOR ou Project MUSE) que vous voulez utiliser, cliquez sur la lettre correspondante (ex. J pour JSTOR).
5. Bases de données pour les textes antiques (Thesaurus Linguae Graecae, Thesaurus Linguae Latinae).
6. La BCU a plusieurs bases de données avec des corpus de textes provenant de différentes langues et littératures : voir sous la catégorie « corpus/full text ».

¹ Veillez à vous identifier, avec votre numéro de carte lecteur et votre mot de passe, avant d'engager une recherche.

² Malgré la richesse du catalogue vaudois, tous les ouvrages et périodiques ne se trouvent pas dans les bibliothèques vaudoises et il est nécessaire d'étendre vos recherches au catalogue romand RERO, voire au catalogue suisse.

³ Il est également possible d'accéder aux autres catalogues via l'interface RENOUVAUD, en choisissant l'onglet « Autres catalogues » lors d'une requête. Cet onglet vous permet également de faire des demandes de prêts entre bibliothèques (transactions payantes).

Pour des informations complémentaires ainsi que des marches à suivre, il est vivement recommandé de consulter le site de la BCU et de suivre les séances de formation régulièrement organisées à l'intention des différents usager.e.s de la bibliothèque.

3. Bibliothèques numériques

De nombreux textes numérisés en édition intégrale ou en consultation limitée sont disponibles dans des bases de données spécialisées. Dictionnaires, encyclopédies, livres électroniques ou corpus de textes peuvent être ainsi consultés et téléchargés très facilement. Quelques exemples :

- **Gallica** de la Bibliothèque Nationale de France : <http://gallica.bnf.fr/>
- **Projet Gutenberg** : <http://www.gutenberg.org/>
- **MDZ München Digitalisierungs Zentrum** : <http://www.digitale-sammlungen.de/>
- **Google Recherche de livres** : <http://books.google.com/>
- Base de données couvrant essentiellement le domaine anglo-saxon, mais avec de plus en plus de livres dans d'autres langues, dont 100'000 livres de la BCU.
- **Biblioteca nacional de España** : <http://www.bne.es/es/Inicio/>
- **Biblioteca dei Classici Italiani** : www.classicitaliani.it
- **Europeana** : <http://www.europeana.eu/portal/>

4. Autres sources d'informations

- **Google Scholar** : <http://scholar.google.com/>
- Base de données permettant de trouver des éditions électroniques de livres et d'articles dans des domaines spécialisés.

IV. TRAVAUX ECRITS

1. Etapes du travail écrit

Pour la rédaction de vos travaux écrits, nous vous proposons de procéder en plusieurs étapes avec l'aide de votre enseignant.e et/ou assistant.e et dans les délais indiqués :

1. Définissez un sujet et un corpus sur la base de la problématique de l'enseignement.
2. Rendez un projet détaillé selon les consignes décrites au chapitre 1. Au plus tard à la fin du semestre, vous devez avoir une version du projet qui ait été acceptée par l'enseignant.e.
3. Rendez votre travail rédigé sous forme informatique (word et pdf) et papier. Pour les documents informatiques : indiquez dans l'intitulé du fichier votre nom et le titre abrégé de l'enseignement ainsi que le semestre, p. ex. Prénom-Nom_Contes_2015P.

2. Délais et calendrier

Pour chaque semestre, le travail doit être rendu au plus tard lors du dernier cours afin que l'enseignant.e ait le temps de le corriger et de demander, le cas échéant, une remédiation. Dans le cas d'une validation pour le semestre suivant ou ultérieure, les enseignant.e.s vous indiqueront les dates en fonction du temps nécessaire pour leurs corrections et d'une éventuelle révision de votre part. Cela sera fait en fonction des dates limites de validations fixées par la Faculté des Lettres, référez-vous au calendrier académique en ligne.

En ce qui concerne les projets de mémoire et de thèse, il faut consulter votre directeur/directrice pour fixer un calendrier et obtenir des consignes précises. Il est vivement conseillé de suivre le séminaire d'épistémologie de la comparaison (p. ex. « Construire les comparables ») donné chaque année par la Prof. Ute Heidmann.

3. Critères d'évaluation BA

Capacité à...

1.	... définir un corpus et un sujet	<ul style="list-style-type: none"> - Le travail de recherche s'élabore à partir du corpus et des questionnements traités dans le cours/séminaire, en fonction des compétences linguistiques des étudiant·e·s. - L'étudiant·e établit des liens avec le corpus et le sujet du cours/séminaire. - Le choix des textes retenus du corpus du séminaire est explicité. + + L'originalité et la difficulté du sujet et du corpus choisis sont pris en considération + +
2.	... définir les outils d'analyse et les concepts théoriques	<ul style="list-style-type: none"> - Tout outil ou concept est défini, notamment à l'aide de citations choisies et référenciées avec précision.
3.	... élaborer une hypothèse pertinente	<ul style="list-style-type: none"> - L'hypothèse est formulée clairement. - Elle permet de dégager les enjeux du travail d'analyse.
4.	... construire les comparables	<ul style="list-style-type: none"> - La méthode d'analyse et de comparaison est explicitée. - L'apport de la comparaison comme méthode est dégagé. - Les plans de comparaison choisis pour l'analyse sont présentés clairement.
5.	... structurer le travail	<ul style="list-style-type: none"> - L'étudiant·e crée une cohérence entre titre, sujet, hypothèse, analyse et conclusion. - Le travail doit être structuré en fonction de la démarche comparative engagée.
6.	... analyser et comparer de manière à étayer l'hypothèse	<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse se fait à partir de critères de comparaison construits et explicités préalablement. - L'analyse révèle une bonne maîtrise du sujet et des textes choisis. + + L'étudiant·e procède à une analyse précise et proche des textes + +
7.	... étayer l'analyse grâce à des références choisies avec soin	<ul style="list-style-type: none"> - Les références permettent d'étayer l'argumentation. - Elles sont insérées dans le corps du texte et référenciées de façon explicite et précise. Toute reprise non référenciée d'une pensée ou d'un texte de quelqu'un d'autre relève du plagiat (voir la charte sur le plagiat).
8.	... élaborer une bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> - La bibliographie est ciblée et à propos, en fonction du sujet et de la méthode choisis. - Elle est uniformisée.
9.	... s'exprimer de manière adéquate et correcte (langue)	<ul style="list-style-type: none"> - Une attention est portée à la clarté des propos (terminologie et argumentation). - Le lexique utilisé est précis. (Il est recommandé d'utiliser le pronom « je » plutôt que le « nous » car cela donne davantage la possibilité de se positionner, d'expliciter et de défendre son hypothèse)
10.	... respecter les consignes du Vade-mecum et le délai de reddition fixé par les enseignant·e·s	<ul style="list-style-type: none"> - Les critères formels listés dans le Vade-mecum sont respectés (par ex. type de police, présence d'un résumé, d'une table des matières, façon de citer, etc). - Au niveau BA, le travail est un texte argumenté qui porte en principe sur au moins deux textes ou œuvres. La longueur approximative est au minimum de 20'000 signes, espaces non compris.

4. Critères d'évaluation MA

Capacité à...

1.	... définir un corpus et un sujet	<ul style="list-style-type: none"> - Le travail de recherche s'élabore à partir du corpus et des questionnements traités dans le cours/séminaire, en fonction des compétences linguistiques des étudiant·e·s. - L'étudiant·e établit des liens avec le corpus et le sujet du cours/séminaire. - Le choix des textes retenus du corpus du séminaire est explicité. + + L'originalité et la difficulté du sujet et du corpus choisis sont pris en considération + +
2.	... définir les outils d'analyse et les concepts théoriques	<ul style="list-style-type: none"> - Tout outil ou concept est défini, notamment à l'aide de citations choisies et référencées avec précision. + + L'étudiant·e démontre un emploi critique des outils et concepts, c'est-à-dire qu'il/elle ne se limite pas à leur simple application + +
3.	... élaborer une hypothèse pertinente	<ul style="list-style-type: none"> - L'hypothèse est formulée clairement. - Elle permet de dégager les enjeux du travail d'analyse.
4.	... construire les comparables	<ul style="list-style-type: none"> - La méthode d'analyse et de comparaison est explicitée. - L'apport de la comparaison comme méthode est dégagé. - Les plans de comparaison choisis pour l'analyse sont présentés clairement. + + L'étudiant·e explicite la conception de la langue et du fonctionnement de l'œuvre littéraire qui sous-tend ses choix + +
5.	... structurer le travail	<ul style="list-style-type: none"> - L'étudiant·e crée une cohérence entre titre, sujet, hypothèse, analyse et conclusion. - Le travail doit être structuré en fonction de la démarche comparative engagée.
6.	... analyser et comparer de manière à étayer l'hypothèse	<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse se fait à partir de critères de comparaison construits et explicités préalablement. - L'analyse révèle une bonne maîtrise du sujet et des textes choisis. - L'étudiant·e procède à une analyse précise et proche des textes.
7.	... étayer l'analyse grâce à des références choisies avec soin	<ul style="list-style-type: none"> - Les références permettent d'étayer l'argumentation. - Elles sont insérées dans le corps du texte et référencées de façon explicite et précise. Toute reprise non référencée d'une pensée ou d'un texte de quelqu'un d'autre relève du plagiat (voir la charte sur le plagiat).
8.	... élaborer une bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> - La bibliographie est étoffée et à propos, en fonction du sujet et de la méthode choisis. - Elle est uniformisée.
9.	... s'exprimer de manière adéquate et correcte (langue)	<ul style="list-style-type: none"> - Une attention est portée à la clarté des propos (terminologie et argumentation). - Le lexique utilisé est précis. (Il est recommandé d'utiliser le pronom « je » plutôt que le « nous » car cela donne davantage la possibilité de se positionner, d'explicitier et de défendre son hypothèse)
10.	... respecter les consignes du Vade-mecum et le délai de reddition fixé par les enseignant·e·s	<ul style="list-style-type: none"> - Les critères formels listés dans le Vade-mecum sont respectés (par ex. type de police, présence d'un résumé, d'une table des matières, façon de citer). - Au niveau MA, la réflexion méthodologique est plus développée. Le travail écrit doit être un texte argumenté et porter en principe sur au moins deux textes ou œuvres. La longueur approximative est au minimum de 30'000 signes, espaces non compris.

V. EXAMENS

Vous déterminez votre sujet d'examen en accord avec votre enseignant.e à partir du cours ou du séminaire (corpus, orientations méthodologiques et théoriques). Il sera également convenu d'une bibliographie.

En ce qui concerne le **module interdisciplinaire en Littératures comparées** du programme à options au niveau BA, l'examen porte sur les deux enseignements qui constituent le module.

1. Délais de remise des dossiers

Veillez respecter les consignes de la Faculté pour l'inscription aux examens.

Le dossier d'examen oral (voir les détails dans le premier chapitre) doit être rendu sous sa forme définitive au plus tard deux semaines avant le début de la session d'examen.

2. Durée et déroulement des examens

L'examen oral consiste en une préparation de 1 heure et une interrogation de 30 minutes.

VI. MEMOIRE

1. Page de titre

Selon l'exemple présenté au point VII.2. :

- En haut à gauche, sous le logo de la Faculté des Lettres : ajoutez le nom du CLE.
- Au milieu : notez la désignation « Mémoire en Littératures comparées » et, en dessous, le titre de votre mémoire.
- En bas à gauche, notez la fonction et le nom du et de l'éventuel.le co-directeur/co-directrice :
Sous la direction du Prof./Sous la co-direction des Profs.
- En bas à droite : indiquez le nom et l'adresse du/de la candidat.e.
- Tout en bas : indiquez la session d'examen.

2. Ordre de présentation

- 1) Page de titre
- 2) Remerciements, si vous voulez les intégrer
- 3) Abstract
- 4) Table des matières
- 5) Introduction....

3. Longueur et impression

- Le mémoire comporte environ 100'000 signes (espaces comprises) et sera imprimé recto uniquement.
- Si le mémoire dépasse les 150 pages, il peut être imprimé recto-verso.

4. Dépôt

Selon les directives de la Faculté, le dépôt se fait au secrétariat des étudiant.e.s de la Faculté des Lettres. Il faut prévoir quatre exemplaires : deux pour le secrétariat, deux pour le(s) directeur(s)/la(les) directrice(s) et/ou l'expert.e. Ces derniers/dernières peuvent recevoir leur exemplaire directement de la part de l'étudiant.e.

5. Soutenance du mémoire

Vous disposez de 30 minutes pour une présentation qui devra situer le sujet dans votre parcours personnel d'étudiant.e et dans son contexte critique et théorique. Il ne s'agit pas de résumer le mémoire, mais de souligner les résultats de votre recherche qui vous paraissent les plus probants. Elle devra également mettre en évidence les points faibles de votre travail et proposer des améliorations et des ouvertures possibles.

Cette présentation sera suivie d'une discussion avec l'expert.e et le directeur/la directrice.

VII. PAGES DE TITRE

1. Page de titre pour les projets et travaux

Université de Lausanne

Faculté des Lettres

Littératures comparées-CLE

date exacte

Travail écrit de séminaire, MA/Projet de mémoire/Dossier d'examen oral
Version 1, 2... (indiquez de quelle version du travail/projet/dossier il s'agit)

à valider dans le cadre de l'enseignement « ... » (*semestre / année*)

(Exemple)

De la scène au roman

Les Antigones de Sophocle et d'Henry Bauchau en dialogue.

Disciplines étudiées (*exemple*) :

Français moderne
Anglais
Programme à options

Langues actives et *passives* (*exemple*) :

Français
Anglais
Allemand
Italien

Séminaires et cours suivis (*exemple*) :

- Introduction au Comparatisme. Champs d'application (printemps 16)
- Nouvelles et contes en Europe (automne 16)
- Récits d'enfance (printemps 17)

Examens passés en LLEUC (*exemple*) :

Examen oral, programme à options, BA, juin 2015

Nom de l'enseignant.e

Nom de l'étudiant.e
e-mail de l'étudiant.e

2. Page de titre pour les mémoires



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres

Littératures comparées

Comparer les Littératures en langues européennes (CLE)

Groupe de recherche interuniversitaire et international

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
FACULTÉ DES LETTRES

Maîtrise universitaire ès lettres en *Littératures comparées*

« titre du mémoire »

Sous la direction
du Prof. « prénom et nom »
et de « indiquer evtl. co-dir. »

« prénom et nom étudiant »
« adresse étudiant »

Session de « indiquer la session »

